

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2007

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – coefficient : 7

obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.**

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les effets de l'investissement des entreprises sur l'emploi ?

DOCUMENT 1

La question des effets de l'investissement sur l'emploi est très controversée. Les conséquences dépendent essentiellement du type d'investissement réalisé. Dans le cadre d'un investissement de capacité, l'emploi a toutes les chances de progresser. La réponse est plus délicate à donner s'agissant de l'investissement de productivité.

Si l'on se place dans une perspective historique, depuis la révolution industrielle, il est évident que l'introduction du progrès technique, par le biais de l'investissement de productivité, ne s'est pas traduite par une réduction de l'emploi. Elle s'est faite parallèlement à une augmentation de la population active et surtout elle s'est accompagnée d'une réduction générale du temps de travail.

À court terme, l'investissement de productivité peut provoquer du chômage. Certes, il crée des emplois dans les secteurs qui produisent les nouveaux biens d'équipement, mais il contribue souvent à en détruire dans les secteurs traditionnels. Rien ne permet d'affirmer que les deux phénomènes se compensent. De plus, les qualifications nécessaires pour les nouveaux emplois ne correspondent pas nécessairement à celles des emplois supprimés. [...] Une autre question se pose avec acuité depuis quelques années. Celle de la destination géographique des investissements.

Pierre-André CORPRON, *Comprendre l'économie : Concepts et mécanismes*,
Cahiers français n°315, juillet-août 2003.

DOCUMENT 2

PIB, FBCF et emploi dans quelques pays de l'OCDE (% de variation par rapport à l'année précédente)

	1992	1995	2000	2005
Allemagne				
PIB	1,8	2,0	3,5	1,1
Investissement	3,6	-0,1	3,6	0,2
Emploi	-1,5	0,2	1,9	-0,2
France				
PIB	1,9	2,0	4,1	1,4
Investissement	-0,9	1,8	7,5	3,4
Emploi	-0,6	0,9	2,7	0,3
Royaume-Uni				
PIB	0,3	2,9	4,0	1,8
Investissement	-0,9	3,1	3,5	3,2
Emploi	nd	1,2	1,2	1,0
États-Unis				
PIB	3,3	2,5	3,7	3,5
Investissement	4,9	5,7	6,1	7,2
Emploi	0,0	2,0	2,0	1,6
Japon				
PIB	1,0	1,9	2,9	2,7
Investissement	-2,3	0,9	1,2	3,3
Emploi	1,1	0,1	-0,1	0,4

Source : D'après Eurostat et OCDE, 2006.

DOCUMENT 3

Le marché du téléphone mobile se relance par l'innovation 205 000 emplois sont liés au secteur

Nombre d'utilisateurs	39,4 millions d'abonnés à mi-2003, soit 66,5 % de la population. 99 % des Français ont accès à un réseau à partir de leur domicile.
Taux de pénétration	20 % pour 0-15 ans ; 80 % pour 15-25 ans ; 70 % pour 25-35 ; 65 % pour 35-50 ans ; 49 % pour les 50 ans et plus.
Chiffre d'affaires	Orange, SFR et Bouygues Telecom ont réalisé en 2002 un chiffre d'affaires cumulé de 16,7 milliards d'euros, proche de celui de la construction aéronautique et spatiale.
Valeur ajoutée	62 milliards d'euros de 1991 à 2002, dont 8,3 milliards dégagés par les opérateurs mobiles.
Investissement des opérateurs	58,6 milliards d'euros en cumul depuis 1991, en croissance moyenne annuelle de 27 %. 11 milliards d'euros ont été investis dans les réseaux.
Retour sur investissement	Le cash-flow ¹ cumulé des trois opérateurs n'est devenu positif qu'en 2002-2003, dix ans après le lancement de leur premier service.
Emplois	205 000 ont été créés, dont 84 000 induits ² . Ce nombre pourrait grimper entre 270 000 et 280 000 d'ici à 2019.

1. Cash flow : en français = marge brut d'autofinancement ; mesure la capacité d'autofinancement d'une entreprise.
2. Emplois induits = emplois indirects.

Source : D'après une étude réalisée par le cabinet Tera pour l'Association française des opérateurs mobiles, Le Monde, 7 novembre 2003.

DOCUMENT 4

Ce qui est préoccupant, c'est que beaucoup d'entreprises choisissent d'emblée de créer de nouveaux emplois ailleurs, que ce soit à l'intérieur de leurs filiales ou chez des sous-traitants. [...] Les pays émergents comme la Chine ou l'Inde attirent désormais davantage de créations d'emplois et possèdent une main-d'œuvre à la fois moins chère et de mieux en mieux formée. Face à cette évolution, nous devons nous poser la question de savoir quel type d'emplois nous allons garder chez nous. [...]

Un [autre] point d'interrogation me semble tout à fait justifié : c'est la question de savoir si le progrès technologique actuel se traduira par la création de nouveaux emplois ou non. Par le passé, on criait souvent au loup en voyant venir des technologies nouvelles, craignant la montée du chômage. Chaque fois, ces inquiétudes se sont dissipées devant l'apparition d'activités et d'emplois nouveaux, jusqu'alors inimaginables. Mais on peut effectivement se demander si, cette fois-ci, les nouvelles technologies ne seront pas moins créatrices d'emplois, et si ce phénomène, combiné avec les nouvelles possibilités de délocaliser, va se traduire par la montée durable du chômage et par la déqualification du travail.

Source : Entretien avec Suzanne BERGER, La Vie des Idées « *Made all Over* : les délocalisations en question » n°6 octobre 2005 in Problèmes économiques n°2909 – 25 octobre 2006.

DOCUMENT 5

Alors que pour de nombreux observateurs, l'automatisation des processus de production des années soixante et soixante-dix conduisait à un accroissement de la productivité des travailleurs peu qualifiés, à l'origine d'un mouvement de « dé-qualification » des métiers ouvriers, les économistes américains décrivent l'effet inverse dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix : la diffusion des TIC¹ profiterait beaucoup plus à la main-d'œuvre qualifiée, dont elle augmenterait la productivité et les rémunérations, qu'à la main-d'œuvre peu qualifiée dont elle détériorerait les perspectives d'emploi. L'ordinateur et ses dérivés remplaceraient donc la main-d'œuvre d'exécution en renforçant l'efficacité de la main-d'œuvre de conception. [...]

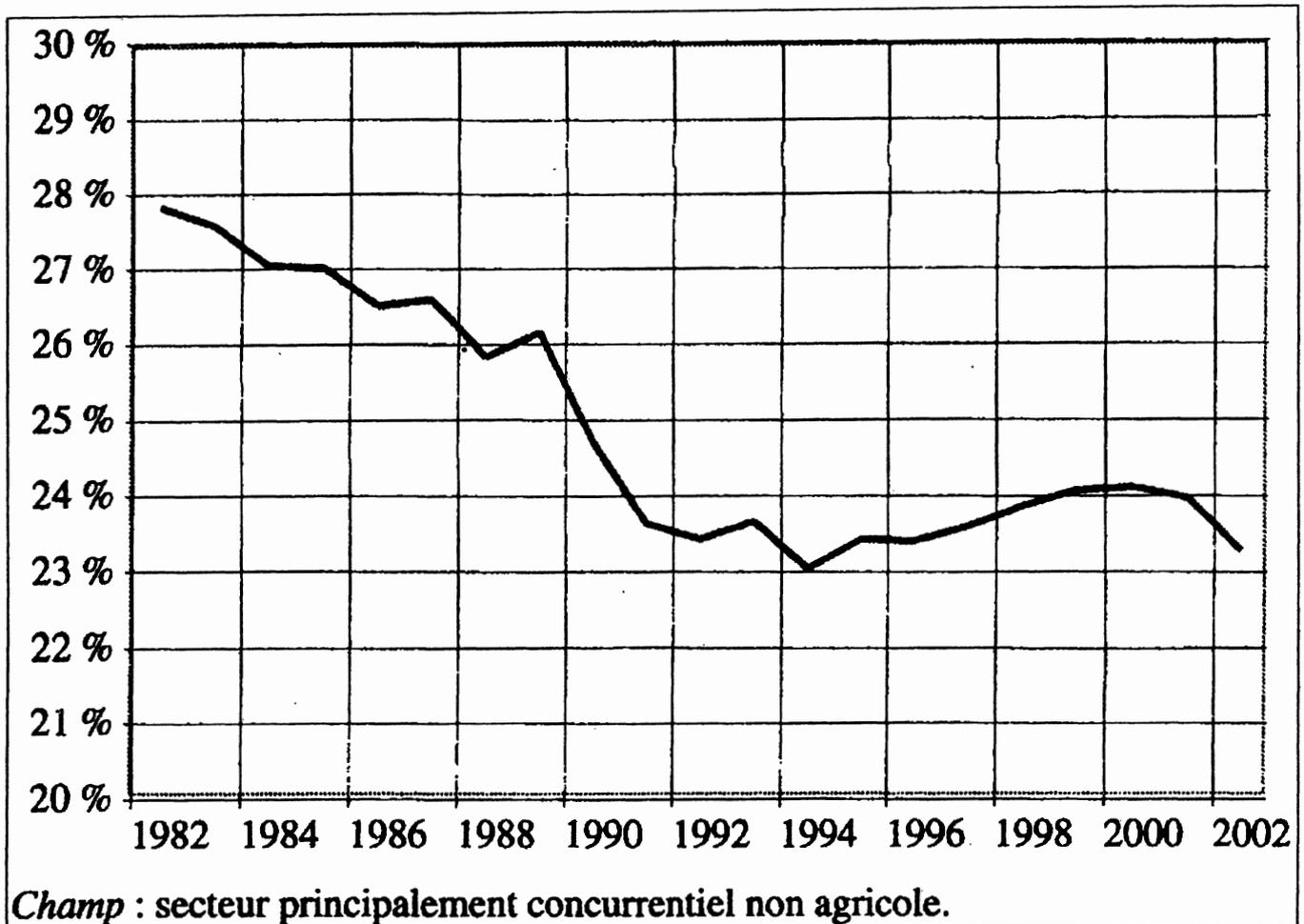
Mais ces changements coordonnés ne conduisent pas nécessairement à un déclin de la main-d'œuvre peu qualifiée. L'effet direct des TIC¹ peut être positif ou négatif sur la demande de travail non qualifié, même si l'effet net est plutôt d'accroître la demande de travail qualifié. Si les performances des entreprises sont accrues, elles gagnent des parts de marché, augmentent leur activité et emploient davantage de toutes les catégories de travailleurs.

Source : Nathalie GREENAN, Yannick L'HORTY, Jacques MAIRESSE, *Inégalités et économie numérique : comparaisons transatlantiques*, Centre d'études de l'emploi, juillet 2002.

1. Technologie de l'information et de la communication.

DOCUMENT 6

Evolution de l'emploi non qualifié en France
en % de l'emploi salarié



Source : INSEE, enquête emploi.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse,*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I – Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

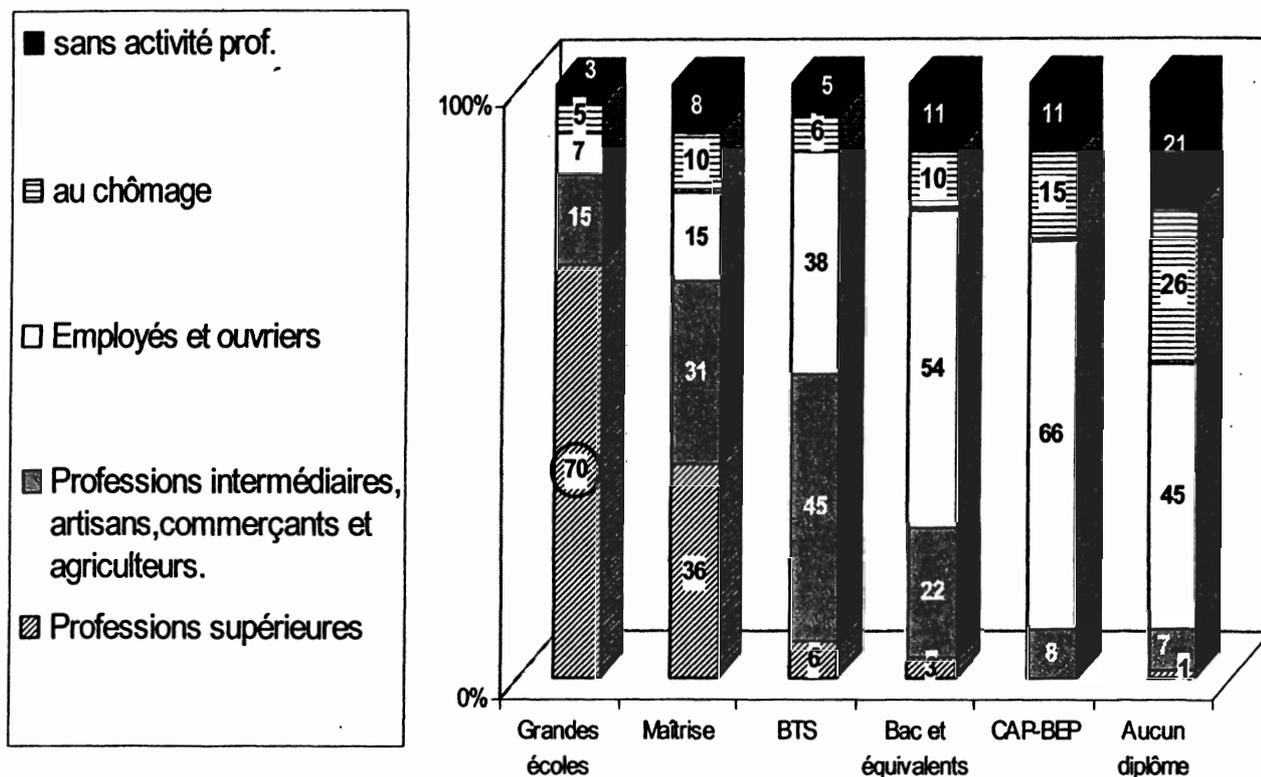
- 1) **Rédiger une phrase donnant la signification de la valeur entourée. (document 1) (1 point)**
- 2) **Quels liens peut-on établir entre formation initiale et niveau d'insertion professionnelle ? (document 1) (2 points)**
- 3) **Expliquer comment le diplôme « permet d'atténuer certaines inégalités entre les jeunes » (document 2) (2 points)**
- 4) **Expliquer pourquoi un fils d'ouvrier a plus de difficultés à rentabiliser ses diplômes sur le marché du travail ? (document 2) (2 points)**
- 5) **Quels constats dégagez-vous de l'analyse de la situation scolaire des enfants de cadres et de celle des enfants d'ouvriers ? (document 3) (2 points)**
- 6) **Pourquoi, selon l'auteur, l'idéal de « l'égalité des chances » est-il remis en cause ? (document 4) (1 point)**

II. Question de synthèse (10 points)

Après avoir expliqué en quoi l'école est nécessaire à l'égalité des chances, vous montrerez que la réalisation de cet objectif connaît des limites.

DOCUMENT 1

Situation professionnelle en mars 2003 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (en %) (France métropolitaine).



Source : Ministère de l'éducation nationale, 2003.

DOCUMENT 2

Depuis 1950, [...] l'allongement des scolarités n'a pas cessé. En 1950, 5% d'une classe d'âge atteignait le niveau du bac, ils sont aujourd'hui près de 70% de jeunes à franchir le cap. 40% quittent le système scolaire à bac +2, contre 15% il y a 20 ans. Et ils ont raison. Le risque de chômage est inversement proportionnel à la durée des études : les jeunes diplômés sont davantage embauchés que les jeunes sans diplômes [...]

Le diplôme reste l'arme des plus faibles. Il permet d'atténuer certaines inégalités entre les jeunes. A diplôme égal, un fils d'ouvrier aura toujours plus de mal à s'intégrer au marché de travail qu'un fil de cadre, notamment parce qu'il ne dispose pas dans son entourage immédiat des mêmes relations. Mais dès lors, quels autres atouts que sa formation scolaire faire prévaloir ? [...] Au bout de cinq ans, 90% des titulaires d'un diplôme égal au moins à bac + 3, qu'ils soient issus d'une famille favorisée ou moins aisée, deviennent cadres ou professions intermédiaires.

Source : Florence MOTTOT, « Le diplôme est-il une illusion ? », *Les Grands dossiers de Sciences humaines*, n° 4, Septembre, octobre, novembre 2006.

DOCUMENT 3

Situations des jeunes à 18 ans selon l'origine sociale (en %)

	Agriculteurs, artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Ont arrêté leurs études	16	5	11	23	28	19
Collège, enseignement spécial, apprentissage, CAP, BEP	13	4	11	18	22	16
Seconde et Première (toutes filières)	9	7	11	11	10	10
Terminales (toutes filières)	27	24	26	25	23	24
IUT ⁽¹⁾ , STS ⁽²⁾ , autres techniciens supérieurs, diplômes des professions de la santé et du travail social	16	15	16	10	8	12
Université et CPGE ⁽³⁾	19	45	25	13	9	19
Total	100	100	100	100	100	100

Note : les âges sont calculés en fonction des générations, par exemple pour l'enquête Emploi de mars 2002, les jeunes âgés de 18 ans sont ceux de la génération 1983 (ils avaient 18 ans à la rentrée de septembre 2001).

Source : CERC, Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, *Éducation et redistribution*, La Documentation Française. Paris 2003.

- (1) IUT : Institut universitaire de technologie
(2) STS : Section de technicien supérieur
(3) CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

DOCUMENT 4

Après la « fracture sociale » en 1995, c'est, à l'aube de ce XXI^e siècle, l'« ascenseur social » qui tombe en panne... Ce dernier constat [...] apparaît plus inquiétant encore. En effet, il touche à l'un des fondements de la République : l'ascension sociale par l'école. [...]

« [Aujourd'hui] seuls 30 % des enfants d'ouvriers accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 80% pour les enfants de cadres. Et dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les étudiants issus de milieux modestes représentent à peine 15 % des effectifs. Ce sont des chiffres inquiétants [...] « Egalité des chances », cette formule si souvent répétée veut dire une chose simple, qu'il est bon de rappeler : que chacun, quels que soient son lieu et son milieu de naissance, ait les mêmes chances de s'élever, par son propre mérite, dans l'échelle sociale. C'est là tout le sens et toute la noblesse de l'École de la République ». Ces propos [...] illustrent bien ce qui est présenté comme le modèle français : la mobilité sociale sur une seule génération assurée par la réussite scolaire [...]. En France, l'acquisition des positions professionnelles se fait désormais de manière prédominante par le diplôme et la hiérarchie dans le salariat des positions professionnelles épouse étroitement la hiérarchie des diplômes.

Source : Stéphane Beaud, « *Le modèle français : l'ascenseur en panne ?* », Cahiers français, n° 330, janvier-février 2006.